



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS
Séance du 29 avril 2026

N° 26. DRH.136

OBJET : Modification du tableau des emplois permanents

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le VINGT-NEUF le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois d'AVRIL sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, **Adjoint.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI
Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN
Julien POGOLOTTI à Michel AUTRAN

Mes chers collègues,

La révision du tableau des effectifs est sollicitée pour faire face aux besoins de la collectivité.

Exposé des motifs

Afin de faire face aux besoins de la collectivité, il est proposé de modifier le tableau des emplois permanents conformément aux documents joints au présent rapport.

Le tableau des effectifs fait l'objet de modifications suivantes, au **01/06/2026**, suite à une réussite au concours :

SUPPRESSION	CREATION
1 poste de rédacteur	1 poste de rédacteur principal 2 ^{ème} classe

Le tableau des effectifs fait l'objet de modifications suivantes, au **01/06/2026**, suite à un départ à la retraite :

SUPPRESSION	CREATION
1 poste d'adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1 poste d'adjoint technique

Le tableau des effectifs fait l'objet de modifications suivantes, au **01/06/2026** :
Le tableau des avancements de grade 2026 entraîne une suppression et une création :

SUPPRESSION	CREATION
1 poste de gardien brigadier	1 poste de brigadier-chef principal

Le tableau des effectifs fait l'objet de modifications suivantes au **01/06/2026**, suite au recrutement par mutation d'un agent :

SUPPRESSION	CREATION
1 adjoint administratif	1 adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe

Au total, le nombre de postes ouverts au tableau des emplois permanents reste stable à 396 postes.

Concernant les recrutements à venir :

L'emploi d'adjoint technique peut être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction Publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pas pu aboutir

Visas :

- VU** l'exposé des motifs ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** le Code de la fonction publique et notamment ses articles L5151 à L515-12, L332-14, L332-8 2° ;
- VU** la loi n° 82-123 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;
- VU** le décret n° 2011-541 du 17 mai 2011, modifiant certaines dispositions relatives au recrutement et aux positions des fonctionnaires territoriaux en application de la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ;
- VU** l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 27 avril 2026 ;

Au vu de ce qui précède et ouï l'exposé de son Président, le Conseil Municipal :

A L'UNANIMITE sans le vote de Caroline DANDRE

- ▶ **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 01/06/2026,
- ▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, ou dans le cas où ce dernier serait empêché, un adjoint pris dans l'ordre des nominations, à intervenir aux droits de la ville pour prendre les dispositions relatives aux nominations qui découlent de la présente délibération.

Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.

La Secrétaire de séance,
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA



Julien DALMAS
Direction Générale des
Services
6 mai 2026



Thi Vinh Thuy
NGUYEN-TALIANA
Elu SPORTS
6 mai 2026

TABLEAU DES EFFECTIFS

Conseil municipal du 29/04/2026

POSTES PERMANENTS	Effectif au 01/05/2026			Vote au CM du 29/04/2026			Effectif au 01/06/2026				dont Postes vacants	dont postes budgétaires nuls		
	GRADES	Nbre de postes	TNC	TC	ETP	Création	Suppression	ETP	Nbre de postes	TNC			TC	ETP
DGS	1		1	1					1		1	1		
D.G.A.	5		5	5					5		5	5	1	1
DST	1		1	1					1		1	1		
TOTAL emplois fonctionnels	7		7	7	0	0	0		7		7	7	1	1
Attaché hors classe	1		1	1			0		1		1	1	1	1
Attaché principal	8		8	7			0		8		8	7	3	3
Attaché	11		11	11			0		11		11	11		
Rédacteur principal 1 cl	13		13	13			0		13		13	13	1	1
Rédacteur Principal 2 cl	4		4	4	1		1		5		5	5		
Rédacteur	5		5	5		-1	-1		4		4	4		
Adjoint administratif Ppal 1 Cl	25		25	25			0		25		25	25	1	1
Adjoint administratif Ppal 2 Cl	16		16	16		1	1		17		17	17		
Adjoint administratif	26		26	26		-1	-1		25		25	25	1	1
TOTAL filière administrative	109		109	108	1	-1	0		109		109	108	7	7
Animateur principal 1ère cl	2		2	2			0		2		2	2		
Animateur principal 2ème cl	1		1	1			0		1		1	1		
Animateur	0		0	0			0		0		0	0		
Adjoint animation ppal 1 cl	6		6	6			0		6		6	6		
Adjoint animation ppal 2 cl	4		4	4			0		4		4	4		
Adjoint d'animation	11	3	8	8			0		11	3	8	8		
TOTAL filière animation	24	3	21	21	0	0	0		24	3	21	21	0	0
Ingénieur hors classe	1		1	1			0		1		1	1	1	1
Ingénieur principal	4		4	4			0		4		4	4		
Ingénieur	3		3	3			0		3		3	3	3	3
technicien principal 1 cl	2		2	2			0		2		2	2		
technicien principal 2 cl	2		2	2			0		2		2	2		
technicien	6		6	6			0		6		6	6	1	1
Agent Maîtrise Principal	11		11	11			0		11		11	11		
Agent de Maîtrise	13		13	13			0		13		13	13		
Adjoint Technique ppal 1 cl	35		35	35		-1	-1		34		34	35		
Adjoint Technique Ppal 2 cl	34		34	34			0		34		34	34		
Adjoint technique	67	7	60	67,78	1		1		68	7	61	68,78	5	5
TOTAL filière technique	178	7	171	178,78	1	-1	0		178	7	171	179,78	10	10
Puéricultrice hors classe	2		2	2			0		2		2	2		
EJE classe exceptionnelle	3		3	3			0		3		3	3		
EJE	3		3	3			0		3		3	3		
Auxiliaire Puér classe supérieure	6		6	6			0		6		6	6		
Auxiliaire Puér classe normale	7		7	7			0		7		7	7		
ATSEM principal 1 Cl	5		5	5			0		5		5	5		
ATSEM principal 2 Cl	13		13	13	0		0		13		13	13		
TOTAL filière médico-sociale	39		39	39	0	0	0		39		39	39	0	0
Chef de service PM	1		1	1			0		1		1	1		
Brigadier chef Ppal	9		9	9	1		1		10		9	9		
Gardien-brigadier	6		6	6		-1	-1		5		6	5	1	1
Garde champêtre chef	1		1	1			0		1		1	1		
TOTAL filière police municipale	17		17	17	1	-1	0		17		17	16	1	1
Educateur APS ppal 1 cl	2		1	2			0		2		1	2		
Educateur APS ppal 2 cl	0		0	0			0		0		0	0		
Educateur APS	1		1	1			0		1		1	1		
TOTAL filière sportive	3		2	3	0	0	0		3		2	3	0	0
Professeur E.A. hors classe	1		1	1			0		1		1	1		
Professeur E.A. classe normale	1		1	1			0		1		1	1		
A.E.A. principal 1 cl	9	2	7	8,3			0		9	2	7	8,3		
A.E.A. principal 2 cl	6	3	3	4,75			0		6	3	3	4,75		
Attaché de conservation du patrimoine	1		1	1			0		1		1	1		
Adjoint du patrimoine principal 1ère Cl	1		1	1			0		1		1	1		
Adjoint du patrimoine	0		0	0			0		0		0	0		
TOTAL filière culturelle	19	5	13	17,05	0	0	0		19	5	13	17,05	0	0
TOTAL GENERAL	396	15	379	390,83	3,00	-3,00	0,00		396	15	379	390,83	19	19

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
TOTAL	46	67	283
TOTAL GENERAL	396		

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
TOTAL TC	46	62	273
TOTAL TNC	0	5	10
TOTAL GENERAL	46	67	283